



**COLLÈGE NOTRE DAME DU PONT**  
**Groupe Scolaire Notre Dame du Pont**

5 avenue François BILLOUX – 56600  
LANESTER  
Tel : 02 97 76 10 25  
Courriel : secretariat@ndplanester.org

Lanester, 10 septembre 2020

Objet : Demande d'aide du Conseil Départemental pour la demi-pension

Madame, Monsieur,

Vous pouvez bénéficier d'une aide du Conseil Départemental si :

- votre enfant est demi-pensionnaire et **déjeune 4 jours par semaine au self**,
- le revenu fiscal de référence figurant sur votre avis d'imposition 2020 (pour les revenus de 2019) ne dépasse pas le plafond de ressources déterminé par le conseil départemental :

Nombre d'enfants à charge	Plafond annuel (en €)
1 enfant	19 051
2 enfants	23 448
3 enfants	27 846
4 enfants	32 242
5 enfants	36 641

**Montant de l'aide : 0.80 € par repas**

Si vous souhaitez faire une demande, votre enfant peut retirer un dossier **au secrétariat et devra le retourner complété et signé pour le vendredi 25 septembre 2020, dernier délai.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Pierre CHRISTOPHE  
Chef d'Etablissement- Coordinateur  
du Groupe Scolaire Notre-Dame du Pont - Lanester